



Municipalité de Sainte-Sabine

A V I S P U B L I C

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
Secrétaire trésorier de la susdite municipalité QUE :

Lors d'une séance tenue le 1^{er} mai 2017 le conseil de la municipalité de
Sainte-Sabine a adopté le règlement
2017-04-389 intitulé :

RÈGLEMENT RELATIF AUX PONCEAUX D'ENTRÉES ET FERMETURE DE FOSSÉS

Le présent règlement est en vigueur tel que prévu par la loi.

**Toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement
au bureau de la municipalité.**

Donné à Sainte-Sabine ce 2^e jour de mai 2017.

Chantal St-Germain
Directrice générale
Secrétaire-trésorière